



Commission sur les enjeux énergétiques du Québec

**Entre les défis environnementaux et économiques, le RNCREQ
présente une vision pragmatique du développement du Québec**

Québec, le 30 septembre 2013 – Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) présente aujourd'hui ses recommandations à la commission sur les enjeux énergétiques. L'organisme profite de l'occasion pour rappeler au gouvernement du Québec que c'est plus qu'une politique énergétique qui doit émerger de ces consultations. Pour le RNCREQ, c'est un véritable projet de société qui est attendu.

Ce projet de société doit s'articuler autour d'une stratégie globale de réduction de la dépendance au pétrole, laquelle sera profitable pour l'économie du Québec et pour le budget des ménages, tout en étant bénéfique pour la santé, l'environnement et la qualité de vie de la population québécoise. Pour Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ, « il n'y a pas d'inquiétude sur la faisabilité et le réalisme d'une telle stratégie parce qu'elle s'appuie sur des solutions éprouvées qui permettent de réduire significativement **la consommation d'énergie**, en particulier dans le secteur des transports et de l'aménagement du territoire. Il existe en outre plusieurs options du côté de la **substitution des énergies fossiles et polluantes** par des sources d'énergie locales, propres et renouvelables. »

« L'inquiétude du RNCREQ a trait à notre capacité collective de mettre en œuvre une telle vision en si peu de temps. Peu de gens réalisent à quel point un tel virage, aussi nécessaire et bénéfique soit-il, représente un énorme défi d'exécution. C'est une véritable révolution qui est attendue et celle-ci interpelle directement nos habitudes et nos comportements », conclut-il.

Conséquemment, le RNCREQ insiste sur l'importance pour le gouvernement du Québec d'accompagner cette transition par des efforts colossaux en matière d'éducation, à l'image de ceux qui ont été investis dans les campagnes contre le tabagisme ou l'alcool au volant. La réussite d'un tel projet repose aussi sur des mécanismes de gouvernance efficaces et cohérents, ce qui n'est absolument pas le cas pour le moment.

Sur d'autres thème plus spécifiques, le RNCREQ recommande également de :

- Réduire la consommation globale d'énergie de 25 % : le Québec peut augmenter significativement son autonomie énergétique tout en réduisant drastiquement les impacts associés à la production et à la consommation de l'énergie, sans avoir nécessairement recours à de nouvelles sources de production (on pourrait envisager le report des projets La Romaine 3 et La Romaine 4 jusqu'à ce que les besoins le justifient).
- Soutenir l'innovation et accroître la consommation des énergies propres, renouvelables et locales : les surplus d'électricité pourraient être utilisés comme levier pour stimuler le développement économique des régions, contribuer à l'électrification des transports et encourager l'économie verte.

- Investir massivement dans le développement des transports actifs et collectifs ainsi que dans l'intermodalité, et ce autant dans les grands centres que dans les régions : le tournant vers cette mobilité durable doit aller de pair avec un changement des pratiques en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme afin de réduire l'étalement et les besoins de motorisation.

- Procéder à une analyse coûts-bénéfices des différentes options d'approvisionnement en hydrocarbures : cette analyse devra prendre en compte l'ensemble du cycle de vie (extraction, transport, transformation, consommation, gestion des résidus) et mesurer les incidences de ces options sur les objectifs de lutte contre les changements climatiques et de réduction de la consommation de pétrole. D'ici là, le RNCREQ demande au gouvernement du Québec de suspendre l'autorisation des projets d'importation ou d'exploitation d'hydrocarbures au Québec.

On peut consulter le mémoire du RNCREQ en ligne : <http://bit.ly/1blp8Gl>

- 30 -

Les CRE et le RNCREQ, des acteurs engagés dans le secteur de l'énergie

Le RNCREQ a participé aux consultations sur les politiques énergétiques de 1996, 2006 et 2013 ainsi qu'aux consultations du BAPE pour les projets de La Romaine, du Suroît, de Bécancour, de Rabaska, de Cacouna, de Toulouste, de la Rupert, etc. Son expertise variée lui a permis de se forger une place comme intervenant à la Régie de l'énergie.

Le RNCREQ et les seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) réfléchissent également, avec les acteurs socioéconomiques et les décideurs de leur région, à la façon d'inscrire le Québec dans une dynamique rassembleuse et inspirante de réduction de notre dépendance au pétrole. Aujourd'hui, ce sont déjà 209 organisations et plus de 250 intervenants que les CRE réunissent au sein des Tables régionales sur la réduction de la consommation de pétrole dans le cadre de la démarche intitulée [Par notre PROPRE énergie](#).

Source :

Anne-Marie Gagnon, responsable des communications
514 861-7022 poste 24
annemarie.gagnon@rncreq.org